

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 66 (1994)

Heft: 4

Artikel: Savoir vivre à Nyon

Autor: Z'Graggen, Fr.-J.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-129292>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SAVOIR VIVRE À NYON

RÉFLEXIONS SUR UNE RÉALISATION DE FR.-J. Z'GRAGGEN

L'

architecture est, a toujours été et sera toujours une action sociale... et l'architecte, un combattant. Et heureusement, il y a encore des batailles à gagner !

Le fait de disposer d'un logement figure au nombre de ces besoins fondamentaux qui déterminent le contentement, la dignité et la qualité de la vie.

AIDE-MÉMOIRE

De plus en plus, la notion d'habitat prend un sens écologique; l'habitat, c'est donc l'environnement où vit l'homme. La conception de l'habitat est diverse. Elle a évolué en fonction de l'avancée sociale qui, à son tour, a engendré des exigences de confort accrues. Ce conditionnement n'est pas à assimiler en fonction de l'équipement, mais surtout du point de vue de la qualité spatiale et du mode de vie plus ouvert ou plus intime.

Entre l'habitat individuel et les grands immeubles, l'habitat groupé a trouvé sa place.

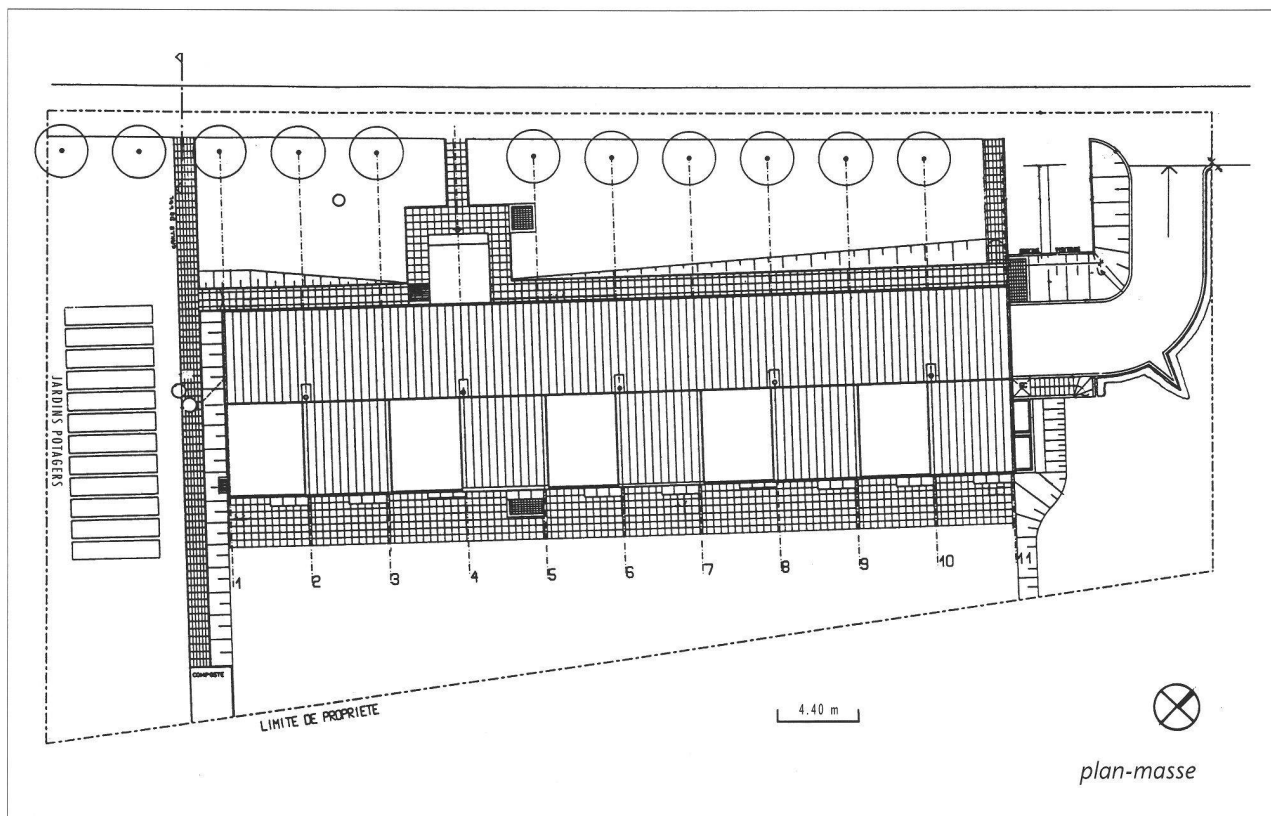
Cette forme de logement vise donc à rassembler les avantages des deux types mentionnés ci-dessus, tout en évitant les inconvénients de l'un et

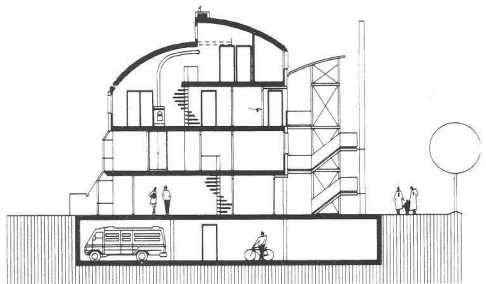
de l'autre; il ménage en effet l'intimité, assure le calme; il offre un jardin, une terrasse, une pelouse et assure un accès aisé sur la voie publique; aujourd'hui, le concept de l'habitat permet aux hommes de coopérer avec l'architecte et de définir ensemble le logis où il se sentira vraiment chez lui.

Reflète de société, fait culturel, choix politique, décision économique, c'est aussi tout cela à la fois l'architecture.

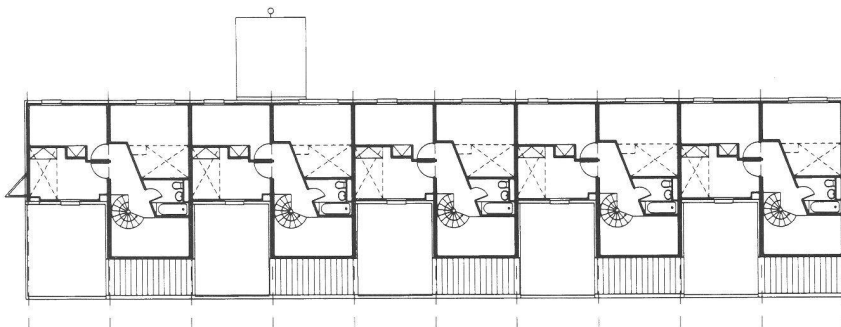
PAS DE FOLIES

Nous l'avons remarqué, les règles de la technique et de la finance font naître une sorte de dépouillement de l'architecture. Moins, c'est plus! Soyons sobre! Message reçu à Nyon,

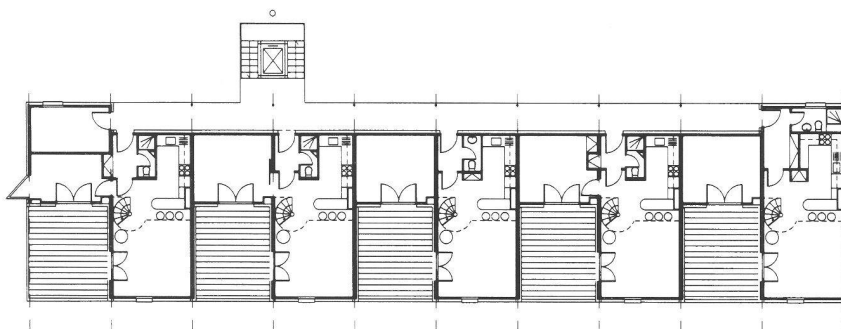




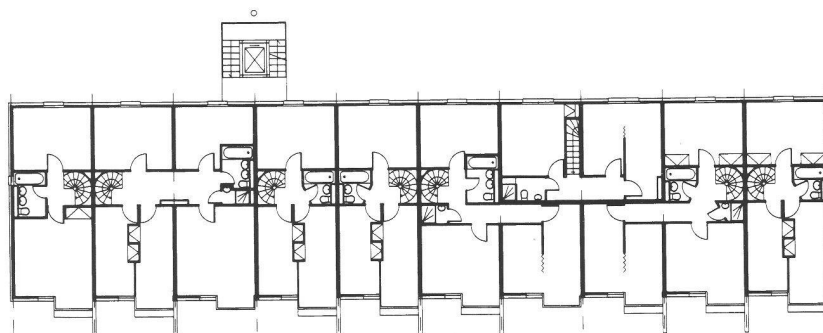
coupe



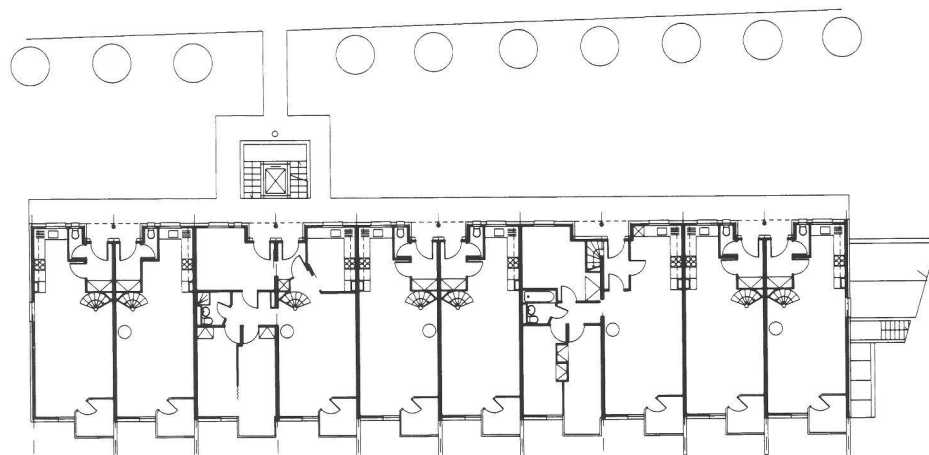
plan du 3^e étage



plan du 2^e étage



plan du 1^{er} étage



plan du rez-de-chaussée

à la rue du Cèdre. A la modestie expressive correspond la force de la délicatesse. Ce n'est pas la seule correspondance, puisque c'est l'entrepris d'une société coopérative, soit d'un groupe. Et la force de travail et d'invention du groupe se traduit en l'occurrence par une belle écriture architecturale.

CÉLÉBRATION

Point de décors, ni de références pédantes ne viennent affecter cette opération. Cet ensemble familial met en évidence des valeurs discrètes : on est dans un monde confortable. L'architecture respire parce qu'elle est simple et tranquille. Vertu. Mais quel plaisir du détail, de l'espace mesuré, des plantes et du paysage limités certes, mais vivement associés.

OBSERVATIONS EN VISITANT

Oui, un petit immeuble de rien, mais un joli exercice architectural. Approche... Mais quel angle d'attaque faut-il choisir? J'imagine. J'imagine les coursives illuminées; à distance, ne dirait-on pas cet immense paquebot de fête imaginé par Fellini pour son film «Amarcord»?

L'architecture, si elle sait rester modeste, si elle est raisonnablement programmée et si l'auteur du projet sait en toute simplicité loger les gens en fonction du terrain dont il dispose, peut échapper à la vulgarité commerciale. Et c'est le cas dans le projet de la rue du Cèdre à Nyon.

Ce qui a intéressé le concepteur, c'est la manière de diviser l'espace, de le répartir selon l'usage, d'éclairer, parfois avec subtilité, les pièces, d'assurer l'aisance des circulations. L'architecture est alors affaire de distribution, de confort domestique, de qualité de vie.

Revenons à la réalité. Longeons cette façade losangée d'écailles gris pâle, la façade sur pelouse, la façade-visage, se compose de tout un jeu de ressauts cascadants, à la fois libres et disciplinés. C'est gai et



Ci-contre, en haut, la façade sud-est : les jardins d'hiver ; en bas, la façade nord-ouest : les coursives



plein de vie, avec un soupçon de froideur comme l'exige la convivialité à proximité urbaine. Et puis, c'était nécessaire, le jaune lumineux des stores apporte un élément joyeux et solaire. Quant à la toiture, elle confère à l'ensemble à la fois un rythme métallisé et un caractère identitaire à cet habitat. C'est l'essentiel. Cette forme en arceau donne une priorité à la toiture. Architecture valorisante à n'en pas douter, qui légitime un mode de vie.

Jean-Pierre Giuliani

NOTICE EXPLICATIVE

Maître d'ouvrage	Société Coopérative «Espace» Nyon
Architecte	François-Joseph Z'Graggen EPF SIA
Nombre de logements	13 appartements en duplex
Année de construction	projet 1991 – construction 1992
Volume construit	6930 m ³
Prix au m³	Frs 646.– Coût total : Frs 4'479'000.–
Loyer	dès 1540.– pour 5 1/2 (GE) sans garage avec aide fédérale
Surface de la parcelle	1970 m ²
Répartition des appartements	8 en bas avec jardin d'hiver 5 en haut avec terrasse
Matériaux mis en œuvre	toiture tôle en aluminium, isolation thermique 12 cm. Coque en b.a. 18 cm. Enveloppe ext. maçonnerie non porteuse 10 cm, isolation thermique 10 cm. Ardoises fibro-ciment sur lambourrage. Enveloppe coursive : maçonnerie non porteuse 10 cm ; isolation thermique 10 cm ; tôle perforée en aluminium. Coursive : asphalté coulé, isolation thermique 7-10 cm. Dalle b.a. 18 cm, refends porteurs ; production d'eau chaude et chauffage : gaz naturel, distribution par le sol. Poêle à feu ouvert.

N.B. Les choix des revêtements de sol, ainsi que les équipements de cuisine, sont «à la carte» ; il y a des lieux de partage : buanderie – caves (congélateur) – carnotzet – potager. Les appartements sont habités en particulier par 22 enfants (de 2 à 18 ans). Le duplex permet de séparer la vie de jour et de nuit. La véranda ou jardin d'hiver permet un chauffage solaire passif.